

L'ajournement

Le gouvernement lui verse un gros salaire, plus gros que le salaire annuel de la grande majorité de mes commettants, pour administrer VIA Rail. Non seulement cela, mais le secrétaire d'État aux Affaires extérieures nous a dit que M. Hannigan a touché une augmentation de salaire à cause de responsabilités accrues. Si son prédécesseur était chargé d'administrer VIA Rail et que lui-même est chargé d'administrer VIA Rail, comment pourrait-il assumer des responsabilités accrues? L'un est chargé tout comme l'autre l'était d'administrer VIA Rail.

Les renseignements que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fournis à la Chambre au sujet de la nomination de M. Hannigan et des hausses de salaires qui ont été accordées à celui-ci ainsi qu'à M. McMurtry sont tout à fait insatisfaisants. J'espère que le secrétaire parlementaire nous fournira des renseignements un peu plus satisfaisants au sujet de ces largesses de la part du gouvernement.

M. Len Gustafson (secrétaire parlementaire du premier ministre): Monsieur le Président, je suis un peu étonné que le député revienne à la charge au sujet des taux de rémunération pour les postes et les personnes en cause. Le député de Glengarry-Prescott-Russell (M. Boudria) a soulevé la question la semaine dernière. Le très honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) a dit que le niveau de rémunération du haut-commissaire du Canada en Grande-Bretagne était le même que celui de notre ambassadeur en France. Je crois inutile de rappeler au député toute l'importance que notre pays accorde à nos rapports avec la Grande-Bretagne et le Commonwealth. Je ne crois pas utile de lui rappeler que ce poste a toujours été l'une des nominations diplomatiques les plus prestigieuses que fait le Canada.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, en sa qualité de premier ministre suppléant, a également donné des explications claires sur la présidence de VIA Rail. Le président joue

maintenant un plus grand rôle qu'auparavant au sein de cette société. Le député voudra peut-être consulter le communiqué daté du 5 février dans lequel le ministre des Transports (M. Mazankowski) annonçait la nomination du nouveau président de VIA Rail. Le ministre des Transports a bien précisé que le nouveau président aurait des responsabilités supplémentaires pour la planification de la société à longue échéance. Il a cité Air Canada comme exemple de société où le président du conseil d'administration et le président se partagent les responsabilités.

Le gouvernement s'est engagé à mieux administrer les sociétés de la Couronne car c'était grandement nécessaire, surtout dans le secteur des transports; c'est pour cette raison que nous avons entrepris plusieurs changements d'ordre administratif. La rémunération du nouveau président de VIA Rail est due à ses responsabilités accrues et à rien d'autre.

Je garantis au député que le gouvernement continuera à respecter l'engagement que le premier ministre (M. Mulroney) a pris, et à essayer d'attirer des personnes de très haut calibre à des postes situés au Canada comme à l'étranger. Je ne crois pas nécessaire de rappeler au député le nom de gens comme Stephen Lewis, notre ambassadeur aux Nations Unies; Douglas Roche, notre ambassadeur au désarmement; Lloyd Francis qui est au Portugal et Sylvia Gold qui est à la situation de la femme. Nous avons entamé une nouvelle ère de nominations et de changements dans toutes les régions du Canada.

M. le vice-président: La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 14 heures demain, conformément à l'article 2(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 30.)